

Mise en ligne : 29 avril 2021.
Dernière modification : 30 avril 2024.
www.entreprises-coloniales.fr

UNION D'ENTREPRISES COLONIALES (UDEEC), Abidjan participation des [Éts Joseph Paris](#), Nantes

S.A., 1^{er} mai 1931.
Épisode précédent :
[Compagnie africaine d'entreprises](#) :

René FORNIER, administrateur

Né à Apt (Vaucluse), le 20 mars 1899.
Fils d'Henri Fornier et de Blanche Suquet.
Marié en 1937 à Abidjan avec Gerda Krüger.
Polytechnicien (1918), boursier.
Sous-ingénieur principal du cadre général des Travaux publics des Colonies.
En disponibilité sans traitement (15 janvier 1926).
Société Fille et Fornier, Abidjan.
Administrateur de l'Union d'entreprises coloniales.
Décédé à Abidjan, le 6 juin 1981.

Création de sociétés

(Bulletin mensuel de l'agence économique de l'A.O.F., juillet 1931)

UNION D'ENTREPRISES COLONIALES (U. D. E. C.). — Siège social : Abidjan (Côte d'Ivoire). Capital social : 850.000 francs. Objet : exploitation du fonds d'entreprises de travaux publics et particuliers appartenant à la Compagnie africaine d'entreprises ; exécution de tous travaux publics et particuliers en A. O. F. Toutes opérations commerciales ou industrielles, mobilières ou immobilières ou financières, etc.



Coll. Jacques Bobée
UNION D'ENTREPRISES COLONIALES
(Anciens Établissements Morosini)
Société anonyme
au capital de 850.000 fr.
divisé en 1.700 actions de 500 fr. chacune

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire*
du 15 juillet 1931

Siège social à Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Statuts déposés en l'étude du greffier-notaire de Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire)

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Fornier

Un administrateur (à droite) : Bauer ?

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

L'Afrique chantier de l'Europe
par Georges Valois
(*Le Trait d'Union*, 1^{er} décembre 1931)

.....
Mon ami M. Marcel Barault, entrepreneur de travaux publics, revenant de l'Ouest africain au moment où je revenais de l'Est, est rentré en France avec les mêmes conclusions précises que moi.

Union d'entreprises coloniales
(*La Dépêche coloniale*, 27 septembre 1933)

Les actionnaires de l' « Union d'entreprises coloniales » sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle le 30 septembre 1933, à 15 h. 30, dans les bureaux de la Société, 52, allée Monthyon. à Pavillons-sous-Bois.

Les adjudications du port d'Abidjan-Vridi
(*JORF*, 6 novembre 1935)
(*Les Annales coloniales*, 13 novembre 1935)

Sont admis par décret à prendre part à l'adjudication restreinte pour la construction du port d'Abidjan-Vridi les entrepreneurs ou groupements d'entrepreneurs ci-dessous désignés :

.....
3. Groupement : Société Campenon Bernard, Compagnie de dragages et d'entreprises maritimes, Entreprise de travaux publics de l'Ouest, Union d'entreprises coloniales.

François-Clovis MORINEAU, président

Né à Échiré (Deux-Sèvres), le 23 février 1879.
Fils de François Morineau et de Julie Augustine Jarc.

Entrepreneur depuis 1899.

Gérant de la Société d'Entreprises C. Morineau et Cie Petit-Quevilly (Seine-Inférieure)(1927).

Chevalier de la Légion d'honneur du 30 juin 1937 (min. Guerre), parrainé par Eugène-André-François Naud, ingénieur des Ponts et Chaussées : capitaine au centre de mobilisation du Génie, n° 5.

Officier de la Légion du 4 mai 1955 (min. Reconstruction), parrainé par Henri Courbot : entrepreneur de T.P.

Président de la chambre syndicale des entrepreneurs de T.P. de la région de Rouen.

Dom. : 45, av. du Général-Leclerc au Grand-Quevilly.

Décédé à Paris XIII^e, 15, av. de la porte de Choisy, le 28 juillet

AEC 1937/340 *bis* — Union d'entreprises coloniales (UDEC),

Siège social à ABIDJAN (Côte-d'Ivoire),

Bureau d'achats : 52, allée Monthyon, Pavillons-sous-Bois (Seine).

Tél. : Le Raincy 10-48. — Télég. : Sacemoro. — Code particulier et Lugagne 1929. — R, C. : C. I. 184

Capital. — Société anon. fondée le 197 mai 1931, 1.400.000 fr. en 2.800 actions de 500 fr. ent. libérées dont 1.600 d'apport (Anciens Établ. Morosini fondés en 1906).

Objet. — Travaux publics et privés, entreprise générale de bâtiments, béton armé, confection de meubles, vente de matériaux de construction, exploitation de carrières. adductions d'eau. — Toutes représentations industrielles et commerciales. — Sièges d'exploitation : Abidjan et Grand Bassam.

Exp. — Tous produits et matériaux intéressant la construction d'immeubles, quincaillerie, outillage, matériel d'entreprise, produits d'étanchéité, explosifs.

Conseil. — MM. Clovis Morineau, présid. ; Marcel Barault ¹, admin.-délégué ; René Fornier et Eugène Wimmer, admin.-directeurs.

Le chemin de fer du Mossi
(France-Outre-mer, 20 janvier 1939)

Sur la route de Gagnoa à Oumé et Dimbokro, peu après le petit village de Kumikro, à une trentaine de kilomètres environ de Toumodi. un pont magnifique en béton, franchissant sur 233 mètres le fleuve Bandama. s'offre à la vue du voyageur étonné, dans un paysage féérique. Ce bel ouvrage, a été inauguré officiellement le 6 janvier,

¹ Marcel Barault : entrepreneur à Pavillons-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Associé dans plusieurs affaires à Stéphane Morosini.

sous la présidence de M. Alcide Delmont, délégué élu de la Côte-d'Ivoire, ancien ministre, assisté de M. Lasserre, président de la chambre de commerce, et des techniciens qui ont réalisé cet ouvrage, enfin des autorités administratives de la région. Après que M. Delmont eut coupé le ruban traditionnel et répondu au discours de M. Lévy, chef du service des Travaux publics, eut lieu le champagne traditionnel, où de nombreux toasts furent portés à la prospérité des deux subdivisions de Toumodi et doute, ainsi qu'à celle de l'Union d'entreprises coloniales.

[Crash d'un Dewoitine d'Air France]
UN JEUNE INGÉNIEUR NANTAIS, SA FEMME ET SON ENFANT
SE TROUVAIENT À BORD DE L'AVION DAKAR-CASABLANCA
(*Le Phare de la Loire*, 4 mai 1939)

La nouvelle de l'écrasement d'un avion de la ligne Dakar-Casablanca dans le Sud-Marocain a été apprise à Nantes avec d'autant plus de tristesse qu'une famille très honorablement connue de la cité est tragiquement endeuillée par cet accident. Au nombre des passagers de l'avion sinistré se trouvaient M. et M^{me} Yves Gasnier et leur bébé François, un petit garçon d'un an environ, qui ont été tués.

M. Yves Gasnier était le fils de M. Jean Gasnier², directeur de l'Entreprise des travaux publics de l'Ouest, et petit-fils de M. Gasnier, ancien député-maire de Saint-Nazaire. Agé de 27 ans, il avait épousé, il y a un peu plus de deux ans, M^{lle} Yvonne Mazan, fille du célèbre coureur cycliste connu sous le nom de Petit-Breton.

Ingénieur de valeur, M. Yves Gasnier appartenait à la direction de l'Union des entreprises coloniales. Peu après son mariage, il quittait la France avec sa jeune femme pour la Côte-d'Ivoire où il surveillait, à Abidjan, les importants travaux de construction du port, en compagnie, d'ailleurs, de son beau-père, M. Collier.

Celui-ci et sa femme venaient de passer un congé en France. M. Yves Gasnier attendait leur retour pour prendre à son tour son premier congé et ses parents qui habitent la propriété du « Landa », avenue Joncourt, se faisaient une immense joie de le revoir et d'embrasser leur petit-fils... La terrible nouvelle de l'accident leur est parvenue alors que l'arrivée de leurs enfants n'était plus qu'une question d'heures...

Que M. et M^{me} Jean Gasnier et les familles Gasnier et Mazan, si cruellement éprouvés, veuillent croire à l'assurance de notre douloureuse sympathie et agréer nos bien sincères condoléances.

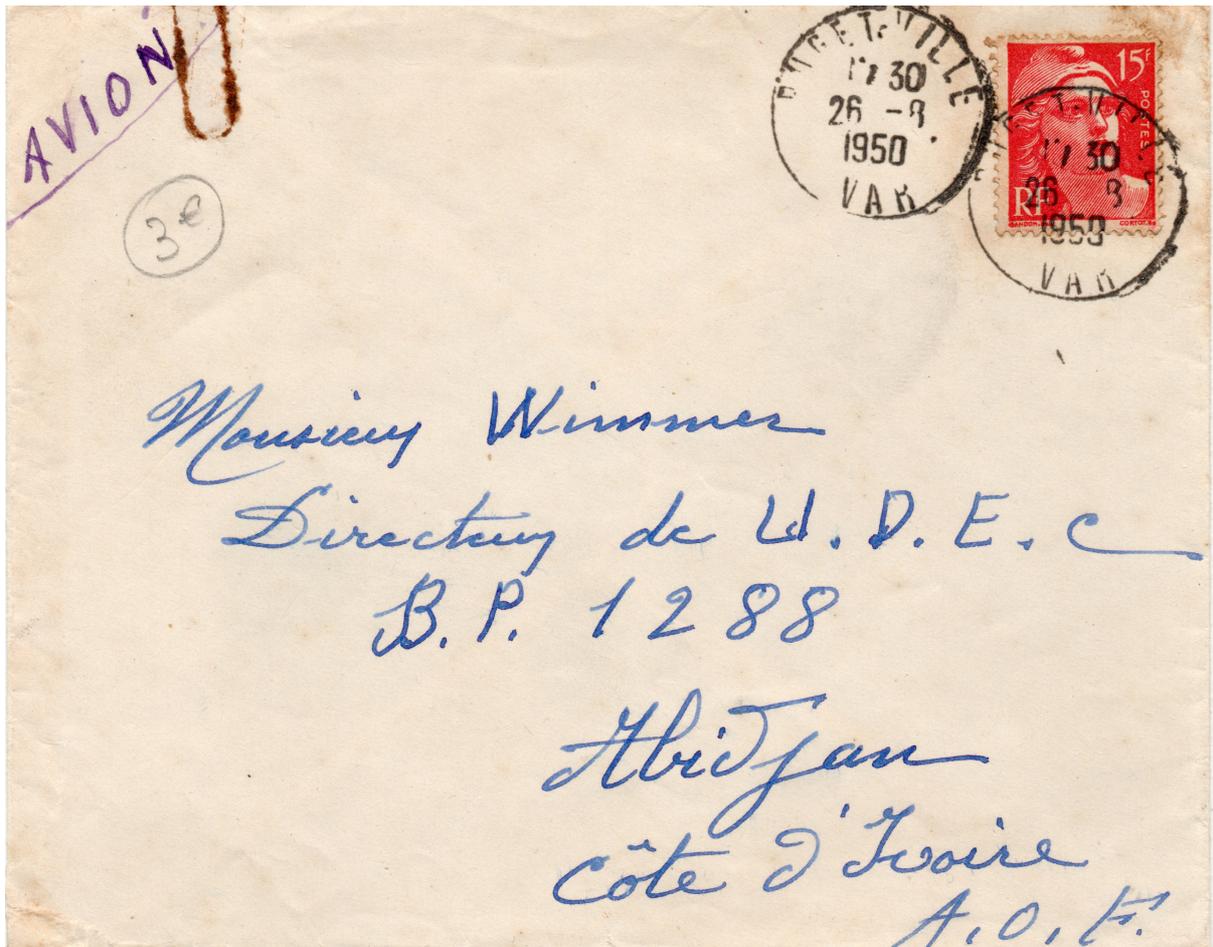
² Jean Gasnier (1883-1955) : ingénieur E.C.P. Directeur général (1913), puis président de l'[Entreprise de travaux publics de l'Ouest](#).

Jean-Pierre PEDEHONTÂA

Né à Paris VII^e, le 21 juin 1896.
Fils d'Étienne et de Anne Heinen.
Marié à Dakar le 15 nov. 1927 avec Simone Berthe Joalland, fille du colonel Joalland, commandeur de la Légion d'honneur.

Ingénieur ECP
Domicilié : Hôtel français, Rufisque (1927).
Ligueur de la section de Dakar (*L'Action française*, 25 décembre 1927).
Constructeur du pont flottant sur la lagune Ébrié entre Abidjan et Treichville (1929-1930).
Directeur général à Dakar de la Société des ateliers et chantiers maritimes de Dakar (AEC 1951).

Décédé à Paris XVII^e, le 26 déc. 1969.



[Coll. Jacques Bobée](#)

Lettre de Puget-Ville (Var) adressée à M. Wimmer, directeur de l'U.D.E.C. à Abidjan (août 1950).

AEC 1951/381 — Union d'entreprises coloniales (UDEC).
Siège social : 23 bis, avenue du Général-de-Gaulle (B. P. 1288), ABIDJAN (Côte-d'Ivoire).

Bureau d'achats en France : M. Barault, 78, allée Monthyon, PAVILLONS-SOUS-BOIS (Seine).

Capital. — Société anon., 1^{er} mai 1931, 1.400.000 fr. C. F. A. en 2.800 act. de 500 fr.

Objet. — Travaux publics et particuliers.

Conseil. — MM. P. Pedehontaa, R. Fornier, E. Wimmer.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exequatur.
(JORF, 6 juin 1952)

L'exequatur est accordé à M. Eugène Wimmer en qualité de vice-consul de la confédération suisse à Abidjan avec juridiction, sur la Côte d'Ivoire.



Coll. Jacques Bobée

UNION D'ENTREPRISES COLONIALES

(Anciens Établissements Morosini)
Société anonyme
au capital de 1.400.000 fr.
divisé en 2.800 actions de 500 fr. chacune
15.000 francs C.F.A.

Capital porté à 42.000.000 fr. C.F.A.
Assemblée générale du 17 juillet 1954

Droit de timbre acquitté par abonnement
Avis d'autorisation inséré au *Journal officiel de la Côte-d'Ivoire*
du 31 août 1936

Siège social à Abidjan (Côte-d'Ivoire)

Statuts déposés en l'étude du greffier-notaire de Grand-Bassam (Côte-d'Ivoire)
15.000 francs C.F.A.

ACTION DE 500 FRANCS AU PORTEUR
entièrement libérée

Un administrateur (à gauche) : Fornier

Un administrateur (à droite) : Bauer ?

P. Forveille imprimeur de titres Paris-Rodez

[Desfossés 1956/1009]

Anc. Éts Joseph Paris, Nantes-Charantenay. Participations : Cies associées en montage d'ouvrages métalliques (CAMOM), Union d'entreprises coloniales (UDEC, Abidjan), SAGECCOM à Dakar.

1980 : CAMPENON BERNARD RACHÈTE LE GROUPE UDEC

Filiales africaines UDEC
(Campenon Bernard, 1982, p. 19)

Au cours de l'année 1982, la conjoncture économique dans les pays d'Afrique francophone s'est plutôt dégradée et de nombreux projets ont été retardés ou ajournés, faute de financement. Dans les cinq pays où elles sont installées, les sociétés UDEC ont cependant réalisé un chiffre d'affaires de 308 MF, en augmentation de 60 % par rapport à celui de 1981.

Au Mali, le niveau d'activité a été modeste, avec un résultat équilibré, mais les perspectives à court terme demeurent très limitées.

En Haute-Volta, la progression de l'activité a été satisfaisante, mais les résultats, en particulier sur le chantier de l'Université de Ouagadougou, ont été décevants et l'exercice se termine par une perte importante.

Au Togo, malgré les mesures prises pour adapter les structures de la filiale aux nouvelles conditions du marché, les résultats de l'exercice n'atteignent pas encore l'équilibre.

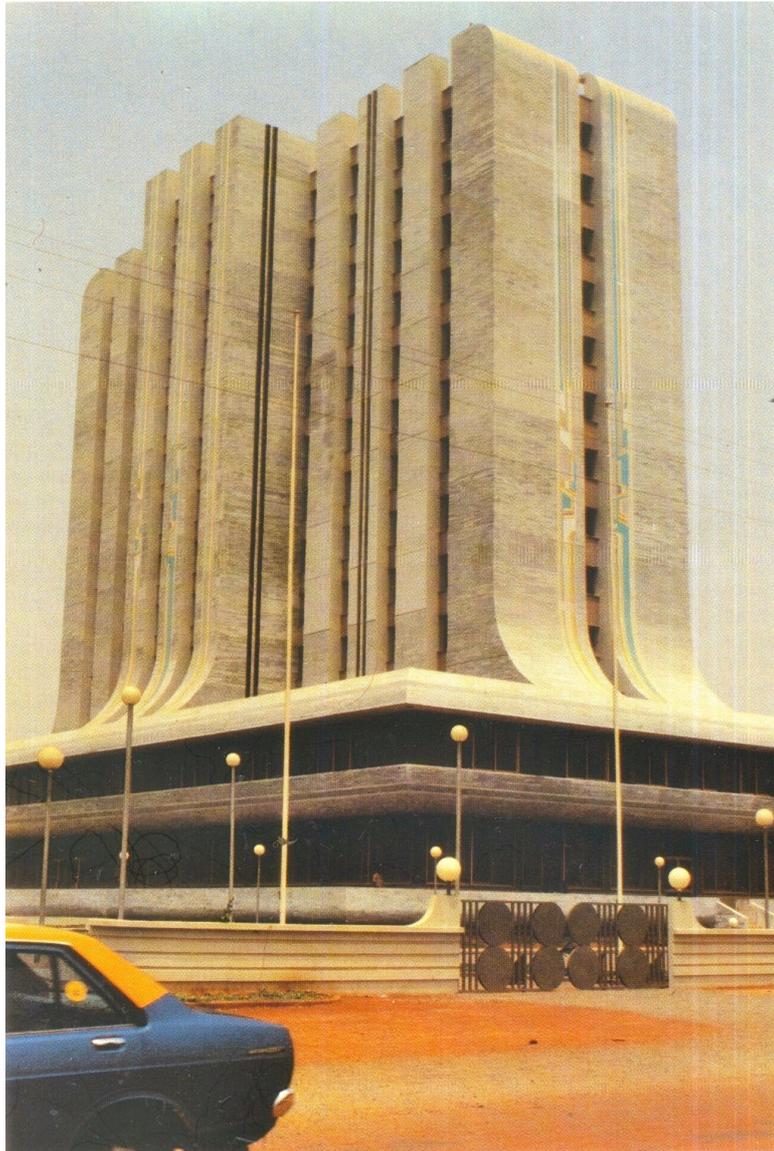
Au Cameroun, l'essor économique se confirme, mais le décalage dans le démarrage de plusieurs chantiers a compromis le redressement de la société. Toutefois, les marchés obtenus à fin 1982 assurent pour 1983 un accroissement sensible de l'activité qui devrait se répercuter favorablement sur les résultats.

Au Gabon, le chiffre d'affaires, pour l'essentiel constitué par des travaux dans des régions isolées de l'intérieur, est en progression, ainsi que les résultats, et les perspectives restent favorables.

L'activité de Campenon Bernard dans cette zone s'est étendue à deux nouveaux pays : au Congo où les perspectives d'évolution à moyen terme justifient la création d'une nouvelle filiale, et au Benin.

Filiales UDEC

| MF | Résultat | Chiffre d'affaires | |
|---------------------------------|---------------|--------------------|---------------|
| | | HT | TTC |
| UDEC CAMEROUN FILIALE A 82,10 % | -1,16 | 64,7 | 69,74 |
| UDEC GABON FILIALE À 96,95 % | 1,31 | 96,14 | 100,83 |
| UDEC MALI FILIALE À 97,02 % | 0,31 | 16,97 | 17,04 |
| UDEC TOGO FILIALE À 72 770% | -2,59 | 59,65 | 65,46 |
| UDEC VOLTA FILIALE À 70,78 % | -9,53 | 70,96 | 76,2 |
| | <u>-11,66</u> | <u>308,42</u> | <u>329,27</u> |



Siège de la Banque togolaise du commerce et de l'industrie
 Bâtiment à douze étages, 13.000 m² de planchers, 10 000 m³ de béton
 Exécution du gros œuvre,

Filiales africaines UDEC
 (Campenon Bernard, 1983, p. 28)

| MF | Résultat | Chiffre d'affaires | |
|---------------------------------|--------------|--------------------|--------------|
| | | HT | TTC |
| UDEC CAMEROUN FILIALE A 95,06 % | 2,8 | 85,6 | 91 |
| UDEC GABON FILIALE À 97,97 % | -2,8 | 98,4 | 106,2 |
| UDEC MALI FILIALE À 97,19 % | -1 | 8,1 | 8,1 |
| UDEC TOGO FILIALE À 72 77 % | -3,6 | 35,5 | 36,2 |
| UDEC VOLTA FILIALE À 70,78 % | -10 | 31 | 32,4 |
| | <u>-14,6</u> | <u>258,6</u> | <u>273,9</u> |

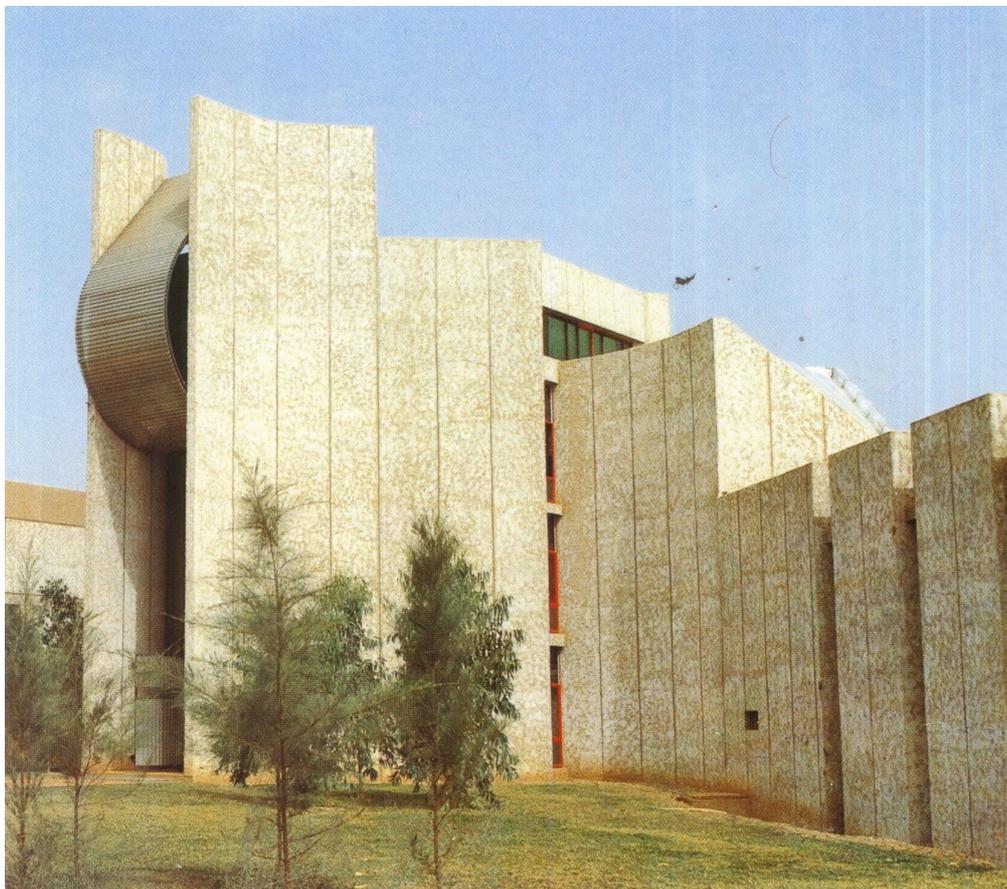
Les UDEC ont subi en 1983 une mutation profonde qui se traduit globalement par une réduction très sensible du chiffre d'affaires et un résultat fortement négatif.

Il a été décidé de mettre en sommeil les filiales implantées au Mali, au Togo et en Haute-Volta ainsi que la succursale ouverte plus récemment au Bénin, pays dont l'économie est particulièrement touchée par la crise et dans lesquels le marché du Bâtiment est devenu quasi-inexistant.

À l'inverse, des efforts importants sont déployés au Gabon où une bonne implantation commerciale permet d'envisager un redéploiement de l'activité lorsque l'action indispensable engagée pour réduire un découvert de trésorerie tout à fait excessif aura porté ses fruits.

Au Cameroun, les perspectives demeurent encourageante.

Dans chacune de ces deux filiales, les structures ont été renforcées dans le courant de l'année, tant sur le plan financier que sur celui de l'organisation.



École d'ingénieurs d'hydraulique de Ouagadougou (Haute-Volta)

1988 : fusion Campenon Bernard-SGE.

2000 : fusion avec GTM dans Vinci.